

Carrier, Lynda (BAPE)

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

À: Germain, Michel (BAPE)
Objet: RE: Demande de rectification #1

6211-24-077

De : Pierre Labbé GmailPop [<mailto:pierlabbe@gmail.com>]

Envoyé : 22 novembre 2015 11:22

À : eolien-mont-sainte-marguerite

Objet : Demande de rectification #1

Bonjour.

Pour faire suite aux audiences publiques tenues la semaine dernière pour le projet du parc éolien Mont-Sainte-Marguerite, je désire exercer un droit de rectification relatif à :

Propos de M. Mario Grenier, 17 novembre en soirée, en réponse à une question de madame la commissaire Corinne Gendron (vers la minute 48 et 49 de l'enregistrement). Il indique qu'il y a eu une « consultation publique samedi passé ... pas juste sur le parc éolien, sur tout l'avenir de St-Sylvestre... ».

J'étais présent à cette rencontre. En fait cette consultation faisait suite à une action d'un « Comité de développement », mis en place par la Corporation DEFI. Il s'agissait de discuter de projets de développements futurs, en lien avec les résultats d'un sondage qui étaient dévoilés à cette rencontre. En ouverture de rencontre certains présentateurs ont glissé que l'arrivée imminente des éoliennes pourra soutenir le développement de la municipalité. C'est tout.

Le sondage n'ouvrait pas à la discussion sur ce projet.

En pièces jointes à l'appui de ma demande :

- 1- Présentation publique sondage.tif (2 pages) présente le mandat (document présenté à l'assemblée de consultation 14 nov 2015)
- 2- Invitation sondage.tif (1 page) est la page qui a été distribuée fin septembre ou début d'octobre dans les casiers postaux.
- 3- Résultats sondage Corporation DEFI.tif (2 pages) est le document qui a été commenté par la représentante du CLD lors de la divulgation des résultats du sondage samedi le 14 novembre 2015 (les items encerclés ou soulignés sont simplement mes « notes » lors de cette rencontre; c'est la seule copie que j'ai conservé).

On constate que les résultats de ce sondage font référence aux paysages, la tranquillité, être un attrait touristique fort. On trouve une seule remarque sur les éoliennes dans le groupe de 14 répondants du secondaire.

Conclusion : ce sondage ne permettait pas d'ouvrir sur la pertinence du projet éolien. L'animation pour le travail en équipe visait essentiellement les développements en lien avec le village (sécurité, trottoir, piscine etc.). D'ailleurs, en deuxième partie de la rencontre lors du « travail en équipe » sur notre vision d'avenir, j'ai voulu ouvrir sur leur présence qui allait modifier les paysages. On m'a immédiatement répondu que ce n'était pas le moment de discuter ça, qu'on parlait des améliorations désirées.

Cette rencontre publique ne permettait pas de consulter la population sur le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire. Le sondage ne permettait pas de juger de l'approbation des citoyens face à ce projet.

En réponse précise à la question de Madame Gendron, M Mario Grenier aurait dû répondre qu'il n'y a eu seulement que des soirées d'information publiques (formule portes ouvertes) tenues par le promoteur et qu'il n'y a eu aucune consultation publique visant à évaluer l'acceptabilité du projet éolien.

Merci de votre attention.
Pierre Labbé